

111  
Lettre au ministre, M. Segris.

Athènes, 27 janvier 1870

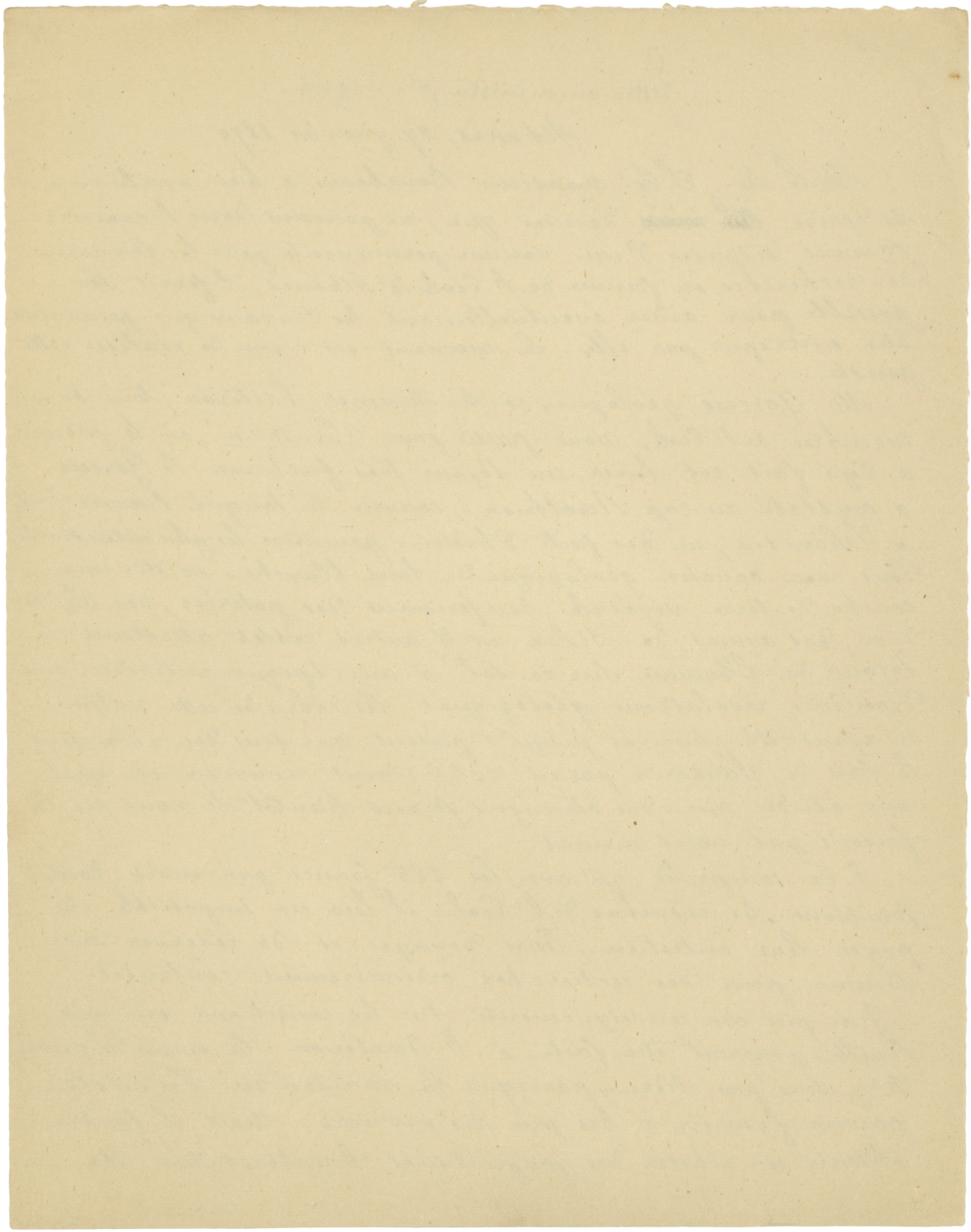
M. le Mo., S. Ex. Monsieur Bourbeau a bien voulu m'écrire ~~le~~ <sup>la</sup> ~~ministre~~ <sup>ministre</sup> dernier que, ne pouvant dans l'exercice courant disposer d'une somme permanente pour les travaux de recherches au faveur de l'École d'Athènes, il ferait son possible pour aider éventuellement les travaux qui pourraient être entrepris par elle. Le moment est venu de réaliser cette pensée.

M. Gorceix, géologue, et M. Meunet, historien, tous deux membres de l'École, vont partir pour Santorin, où le premier a déjà fait cet hiver un séjour très fructueux. M. Gorceix a constaté au cap Acrotérior, comme M. Touque l'avait fait à Thérasia, un des faits d'histoire primitive les plus intéressants. Sous une couche géologique de terre blanche existe une couche de terre végétale contenant des poteries, des objets d'or, des armes de silex et d'autres restes attestant le séjour de l'homme sur ce sol à une époque antérieure aux dernières révolutions géologiques. Les débris de cette nature n'ayant été trouvés jusqu'à présent que sous des alluvions, le fait de Santorin paraît entièrement nouveau et appelle une étude que des étrangers feront bientôt si nous ne la faisons pas nous mêmes.

S. Ex. comprend qu'avec les 285 francs par mois dont jouissent les membres de l'École, il leur est impossible de payer leur entretien, leurs voyages et de réserver une somme pour des recherches ordinairement coûteuses.

J'ai pris des renseignements sur les conditions où une fouille pourrait être faite à l'Acrotérior. La main d'œuvre n'y sera pas chère, parceque la maison des Lazaristes pourra fournir à bas prix des ouvriers. Mais il faudra obtenir et acheter des propriétaires l'autorisation de







remuer leur terrain en partie cultivé. Tout compte fait, 112  
je pense qu'avec une somme de 2000 francs on obtiendrait  
des résultats scientifiques considérables. Je demande à V. Ex.  
d'examiner si elle peut disposer d'une telle somme à prendre  
soit sur la partie du budget de l'École (personnel) non  
employée en 1869, soit sur un autre chapitre.

Si vous pouvez faire cette dépense, il y a intérêt à ce  
que la décision ne tarde pas. Car ce pays est toujours parcouru  
par des chercheurs d'antiquités, savants ou marchands, qui  
peuvent soustraire à l'École l'honneur d'une découverte  
qui semble devoir lui appartenir.

[ Cette demande, n'ayant pas reçu de réponse immédiate,  
est réitérée. ] Peu de jours après, le ministre, met les 2000 fr.  
demandés à la disposition du Directeur de l'École.

~~Extrait d'une lettre au Ministre, M. Segris.~~

~~du avril 1870.~~

~~Je reçois la dépêche du 30 mars par laquelle V. Ex. me  
fait connaître qu'une somme de 2097<sup>fr</sup> est disponible  
sur l'exercice 1869, somme que'elle veut bien mettre  
à ma disposition.~~



*[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*